

Épreuve : OGRH

Baccalauréat général 1^{re} groupe session 2016

Filière SG/ OGRH

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 7

L'usage de la calculatrice est autorisé.

L'usage d'une calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire, est autorisé

LA MENUISERIE SOULTAN

La MENUISERIE SOULTAN est une PME fondée par M. ALI SOULTAN dans les années 80. La menuiserie a pour activité la fabrication et la commercialisation des meubles de qualité (de maison, de bureaux,...) à prix raisonnable à Djibouti.

Actuellement, elle a une renommée nationale et sa clientèle s'étend sur l'ensemble du territoire. La production est basée dans la capitale.

Aujourd'hui, la MENUISERIE SOULTAN est dirigée par IDRIS ALI SOULTAN, fils du fondateur, qui a :

- ▲ modernisé les machines et le matériel,
- ▲ multiplié les points de ventes dans toutes les régions (Arta, Ali-Sabieh, Tadjourah et Obock),
- ▲ formé ses salariés sur des nouveaux designs, sur les nouvelles machines et les nouveaux matériels,
- ▲ signé un accord de partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle en tant que lieu de stage.

Il envisage même de développer les activités de l'entreprise dans toute la région de la Corne d'Afrique (Ethiopie, Somaliland, Somalie, Kenya,...)

Les dossiers suivants sont à traiter :

1. Contrat de travail et rémunération.
2. Sécurité et santé.
3. Organisation de Réunion.
4. Gestion de l'évolution professionnelle.

Annexes :

Annexe 1 : Organigramme de structure de la société

Annexe 2 : Contrat de travail

Annexe 3 : Bulletin de paie (à compléter et à rendre avec la copie)

Annexe 4 : Retenue WAQF

Annexe 5 : Extrait du barème des impôts

Annexe 6 : Compte-rendu de la dernière réunion du 23 Avril 2016

Annexe 7 : Extrait du tableau de bord social

Annexe 8 : Prise en compte du risque routier

Annexe 9 : Organisation actuelle des réunions

Annexe 10 : Un moyen de communication à distance : la conférence en ligne

Annexe 11 : Extrait de l'entretien individuel de SAAD HOUSSEIN

DOSSIER 1 Contrat de travail et rémunération (42 points)

Mme Hasna Moussa, l'actuelle assistante de direction va partir à la retraite le 1^{er} Juillet prochain. La menuiserie a procédé à un recrutement qui a donné lieu à l'arrivée de Mlle Fatouma Mansour, le 1^{er} juin 2016.

M. Soubaneh Elmi, Le Directeur des Ressources Humaines a demandé à Mme Hasna de préparer le contrat de travail de la nouvelle salariée (annexe 2).

Une fois le contrat signé, la menuiserie vient d'établir le premier bulletin de paie de Mlle Fatouma pour le mois de Juin (annexe 3).

Travail à faire :

A l'aide des annexes 1, 2, 3, 4 et 5 et de vos connaissances :

- 1.1 Citer les différents types de contrat de travail que vous connaissez.
- 1.2 De quel type de contrat de travail s'agit-il dans l'annexe 2 ?
- 1.3 Quelle est la nature de l'emploi visé par ce contrat de travail ?
- 1.4 Rappeler les différentes composantes du bulletin de paie.
- 1.5 Déterminer le salaire net de Mlle Fatouma (annexe 3 à compléter et à rendre avec la copie) et justifier les calculs
- 1.6 Quels sont les enjeux du bulletin de paie pour l'employeur et pour le salarié ?

DOSSIER 2 Sécurité et santé (40 points)

Le compte rendu de la dernière réunion du 23 mai 2016 (annexe 6) et les données du dernier tableau de bord social (annexe 7) font ressortir un nombre d'accidents du travail important, notamment des accidents de la route. En effet, le risque routier doit être pris en compte selon la police routière. (annexe 8)

Afin de réduire ce nombre d'accidents, l'entreprise a pris contact avec l'organisme

«Auto-école de la paix » spécialiste de la «Sécurité et maîtrise au volant ». Soubaneh Elmi a demandé à chaque conducteur de participer à l'un des stages de conduite proposés.

Les régions du Sud (Ali-Sabieh et Dikhil) étant particulièrement concernées par l'augmentation des accidents, Soubaneh Elmi aimerait convoquer en priorité les salariés de cette zone.

Travail à faire :

À l'aide des annexes 6,7 et 8 et de vos connaissances :

- 2.1 Calculer le taux de fréquence des accidents de travail pour l'année 2015.
- 2.2 Calculer, en valeur relative, l'évolution du nombre des accidents de travail avec arrêt depuis 2010.
- 2.3 Dans un texte structuré, commenter l'évolution du nombre des accidents de travail depuis 2010 et préciser les conséquences de cette évolution pour l'entreprise et pour les salariés.
- 2.4 Rédiger et présenter la note de service à adresser à l'ensemble des livreurs pour leur rappeler le respect du code de la route.

DOSSIER 3 Organisation des réunions (28 points)

Hemeda Moussa, directrice commerciale et régionale, réunit tous les 15 jours (le jeudi matin) les responsables commerciaux régionaux pour faire le point sur les commandes en cours, sur la progression du chiffre d'affaires et pour échanger sur les différents dossiers et les problèmes rencontrés chez les clients (annexe 9).

Cette organisation ne donne pas entièrement satisfaction à Hemeda Moussa, même si celle-ci apprécie de garder un contact direct avec son équipe ; c'est également pour les responsables commerciaux et régionaux un moment d'échanges important. Elle a réuni une documentation relative à certains moyens de communication à distance qui existent actuellement (annexe 10).

Travail à faire :

À l'aide des annexes 9 et 10 et de vos connaissances :

- 3.1** Mettre en évidence les inconvénients de l'organisation actuelle des réunions.
- 3.2** Préciser en quoi la réunion à distance pourrait améliorer la situation. Justifier votre réponse.
- 3.3** Dans l'hypothèse où la conférence en ligne serait le moyen le plus adapté à la société, indiquer la préparation matérielle nécessaire pour organiser cette réunion.
- 3.4** Rédiger un courriel pour tous les responsables de région afin de les convoquer à la prochaine réunion qui se tiendra le 25 juin prochain à 9 heures et dont l'objet sera « la mise en place d'une nouvelle politique de formation pour les livreurs ».

DOSSIER 4 La gestion de l'évolution professionnelle (30 points)

La MENUISERIE SOULTAN facilite l'évolution professionnelle de ses salariés en développant leur sens des responsabilités.

Par conséquent, l'objectif est de favoriser les évolutions de carrière des salariés au sein du groupe dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).

À cet effet, Idriss Ali Sultan, directeur Général, reçoit Saad Houssein, chef d'atelier, lors d'un entretien individuel (annexe 11).

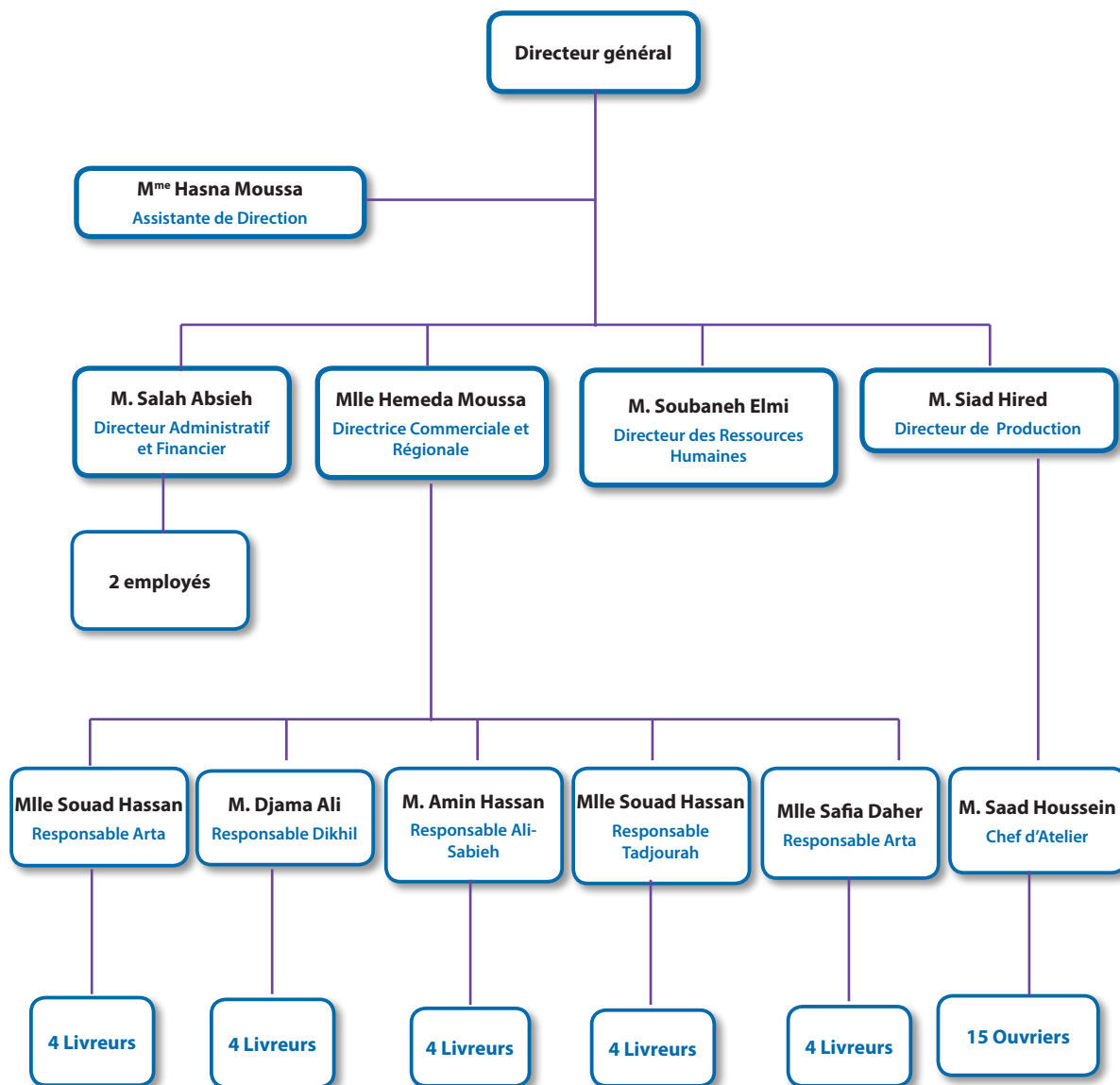
Travail à faire :

À l'aide des annexes 11 et de vos connaissances :

- 4.1** Identifier et justifier le type de mobilité proposé à Saad Houssein.
- 4.2** Indiquer quels sont les enjeux de la mobilité pour LA MENUISERIE SOULTAN et pour Saad Houssein.
- 4.3** Identifier les types d'arguments utilisés par Idriss Ali Sultan et les illustrer par des exemples tirés de l'entretien.
- 4.4** Repérer les ressorts de l'influence utilisés par Idriss Ali Sultan lors de l'entretien.
- 4.5** La communication d'Idriss Ali Sultan relève-t-elle seulement de l'argumentation? Justifier votre réponse.

Annexe 1 : Organigramme de structure de la société

Djibouti, le 11 février 2016



Annexe 2 : Contrat de travail

CONTRAT DE TRAVAIL

À durée indéterminée

Le présent contrat de travail est conclu entre :

D'une part :

Nom, prénom (ou raison sociale) : LA MENUISERIE SOULTAN

Représentée par : IDRIS ALI SOULTAN

Dénommé l'employeur ;

D'autre part :

Nom, Prénom : FATOUMA MANSOUR

Date et lieu de naissance : 06/01/1996

Nationalité : DJIBOUTIENNE

Numéro de la carte d'identité : 113074

Domicile : BALBALA CHEIK MOUSSA

Situation de famille : CELIBATAIRE

Dénommé le travailleur.

Art. 1^{er} – Le travailleur est engagé au service de l'employeur en qualité de (1) **D'ASSISTANTE DE GESTION pour une durée indéterminée.**

Art.4. – Le travailleur percevra un **salaire de base mensuel de 128 000 FDJ** correspondant à 208 heures de travail.

Art.5. – Le travailleur aura droit à un **congé annuel de 5 semaines.**

Art.6. – Le présent contrat sera soumis à une période d'essai **d'un mois renouvelable une seule fois.**

- (1) Dénomination exacte de l'emploi.
- (2) Durée du préavis en mois ou jours.

Art .10. – L'entrée en vigueur du présent contrat est fixée le mercredi 1er juin 2016 et en tout état de cause est subordonnée à la possession, par le travailleur, d'une carte d'identité Djiboutienne ou à l'obtention d'une autorisation définitive de séjour dans la République de Djibouti. Fait à Djibouti, le 1er juin 2016

Signature de l'employeur :

Signature du travailleur :

Pour certifier la conformité du contrat avec les dispositions légales et réglementaires.

Visé sous n°

Djibouti, le

Djibouti, le

Annexe 3 : Bulletin de paie (A compléter et rendre avec la copie)

MENUISERIE SOULTAN

BULLETIN DE PAIE

Nom : FATOUMA MANSOUR**Emploi** : ASSISTANTE DE GESTION**Bulletin de paie du** : 01 /06/2016 au 30/06/2016**Ancienneté** : 0 Année

Désignation	Nombre	Base	Taux	Gain	Retenues	Part Patronale 15,7%	
						Taux	Retenues
- Salaire Catégorie - Prime d'ancienneté Sursalaire - Prime de satisfaction - Prime de rentabilité -Prime de responsabilité Heures supplémentaires -H.S à 25 % -H.S à 50 %		128 000	208				
Salaire Brut fixe							
- Cotisations sociales salariales 6%							
Salaire Imposable							
- Impôt I.T.S							
- Retenue absence - Retenue WAQF - Retenue avance							
Net à Payer							

NB : Remplir les zones en gris

Annexe 4 : La retenue WAQF

Il s'agit d'une retenue prélevée sur les salaires de tous les travailleurs (publiques, privés, parapubliques, citoyens ou étrangers) résidents sur le territoire national. Cette retenue est destinée à entretenir les cimetières dans toute la République de Djibouti. Son montant est fixe et il est égal à 400 FDJ pour tous les travailleurs exerçant une activité sur la république de Djibouti sans distinction de sexe, de profession et de nationalité.

Annexe 5 : Extrait du barème des impôts

Le Trésor national prélève l'Impôt sur le Revenu (I.T.S) selon le barème dans le tableau suivant :

Tranche basse	Tranche haute	Montant de l'impôt	Tranche basse	Tranche haute	Montant de l'impôt
120 000	124 999	17 000	135 000	139 999	19 700
125 000	129 999	17 900	140 000	144 999	20 600
130 000	134 999	18 800	145 000	149 999	21 500

Source : Hôtel des impôts à Djibouti

Annexe 6 : Extrait du compte rendu de la réunion du 23/04/2016**MENUISERIE SOULTAN**

Personnes présentes :

Idriss Ali Soultan, directeur général

Soubaneh Elmi, directeur des ressources humaines

Hemeda Moussa, directrice commerciale et régionale

Lecture du compte rendu de la réunion du 20/02/2016

Accidents du travail

Monsieur IDRIS met l'accent sur le nombre d'accidents du travail important et notamment les accidents de la route.

Beaucoup de salariés utilisent leur véhicule dans l'exercice de leur travail, principalement pour les livraisons. Plusieurs accidents récents ont été causés par une vitesse excessive et par l'utilisation du téléphone portable bien que cela soit strictement interdit par le code de la route.

Le respect des consignes par les salariés est indispensable. Il faut tout faire pour réduire les accidents qui nuisent évidemment à la santé des salariés, à l'activité de l'entreprise et à son image.

La prochaine réunion est fixée au 10/06/2016

La direction

M. IDRIS ALI SOULTAN

Annexe 7 : Extrait du tableau de bord social de la MENUISERIE SOULTAN
(Personnel livreur effectuant des déplacements uniquement en 2015)

Nombre d'heures travaillées par les 20 livreurs par an	49 920 heures par an
--	----------------------

Nombre d'accidents de travail en 2015

Nombre d'accidents de travail avec arrêt	16
Nombre de journées perdues par IT*	330

*IT : incapacité temporaire

Évolution du nombre d'accidents de travail avec arrêt

2010	2011	2012	2013	2014	2015
4	7	6	10	11	16

Évolution du taux de fréquence

Année	2010	2011	2012	2013	2014
Taux de fréquence	130	157	130	240	267

Annexe 8 :

Prise en compte du risque routier
Informations extraites du site de l'INRS
(Institut national de recherche et de sécurité)

Le risque routier en mission est à l'origine de 25 % des accidents mortels du travail et de 5 % des accidents avec incapacité permanente. Il s'agit de la première cause de mortalité par accident en milieu professionnel.

De nombreux salariés prennent la route dans le cadre de leur travail, que cela soit de façon occasionnelle ou régulière (commerciaux, conducteurs routiers, coursiers, salariés du BTP, etc.). Ainsi parle-t-on de « risque routier encouru par les salariés ».

Dans de nombreuses entreprises, certains salariés prennent fréquemment la route pour leur travail, bien que la conduite ne soit pas leur cœur de métier. Des professions aussi diverses que les VRP, les cadres, les techniciens de maintenance, les visiteurs médicaux, les ambulanciers, les conducteurs de travaux et les chefs de chantiers du BTP passent une partie importante de leur journée de travail au volant d'un véhicule, et sont confrontés au risque d'accident.

Le plan d'action de prévention du risque routier dans l'entreprise s'appuie sur[...]les risques mis en évidence. Une partie des actions à mettre en place concerne la gestion et l'organisation des ressources humaines et matérielles.

Tout déplacement se prépare depuis l'entreprise, et non au dernier moment, sur la route. Il est nécessaire d'organiser au sein même de l'entreprise la prise des rendez-vous, la planification des tournées, le choix des itinéraires, l'appréciation des distances parcourues, le respect des temps de pause, la gestion des urgences et des retards.

Accidents de circulation des salariés

Les accidents routiers des salariés en mission et lors des trajets domicile-travail représentent une charge importante, notamment pour les entreprises. Le coût des accidents mortels et des accidents avec incapacité permanente (trajet et circulation-mission) représente près d'un quart des cotisations totales versées par les employeurs.

Le risque routier: un risque professionnel à maîtriser

Les partenaires sociaux ont adopté fin 2003 un code de bonnes pratiques de prévention du risque routier encouru par le salarié en mission. Au travers d'exemples, de conseils et de rappels réglementaires, ce document invite le chef d'entreprise à mieux maîtriser ce risque en s'appuyant sur ce code de bonnes pratiques.

Site : www.inrs.fr - juin 2009

Annexe 9 : Organisation actuelle des réunions

Les responsables des agences des différentes régions, disposent tous d'un ordinateur portable leur permettant de se connecter au réseau interne de l'entreprise. Ils peuvent ainsi transmettre électroniquement leurs commandes.

Tous les quinze jours, Hameda Moussa souhaite faire le point avec les responsables commerciaux de l'entreprise. Jusqu'à présent, l'organisation de ces réunions était la suivante :

- ▲ lieu des réunions : siège social de l'entreprise,
- ▲ chaque commercial se déplace individuellement en voiture,
- ▲ les frais de restauration sont assurés par le secrétariat du directeur général.

Annexe 10 : Organisation actuelle des réunions

Un moyen de communication à distance : la conférence en ligne

Réunion à distance : plus facile qu'on ne le croit !

Les conférences en ligne et autres solutions de «téléprésence» s'appuient sur des technologies performantes et des outils d'animation très pratiques. Idéal pour gagner du temps et réduire les frais de déplacement.

Lever à 5 heures du matin, décollage à 7 heures... Quiconque a travaillé dans un groupe dont les bureaux sont éclatés entre plusieurs centres le confirmera : faire la navette de l'un à l'autre peut sembler excitant au début... mais devient vite éprouvant. Physiquement, nerveusement, mais aussi financièrement. Entre les dépenses de taxi, d'avion et d'hôtel, les déplacements à répétitions sont aujourd'hui considérés comme un luxe par les entreprises. La plupart font désormais la promotion des échanges à distance, par téléphone ou vidéo. Le manager désireux de faire le point avec ses commerciaux nomades y trouve son intérêt, tout comme le salarié qui doit rendre compte de l'avancement d'un dossier à sa direction régionale.

Un outil fiable et facile à utiliser

Une solution abordable est la conférence en ligne- Adobe Connect, Microsoft Office Live Meeting...-qui permet à plusieurs participants d'accéder simultanément d'un simple clic sur un lien Internet à une salle de conférence virtuelle où ils peuvent échanger des documents, se parler et se voir. Idéal pour les réunions de services, ces solutions sont accessibles.

Les applications conçues par Adobe et Microsoft sont devenues d'une utilisation très confortable. Elles ne nécessitent aucune installation préalable et permettront de bénéficier d'une image et d'un son haute définition. Il suffit en général d'un accès Internet haut débit pour en profiter. Une fois en ligne, les participants n'ont qu'à cliquer sur un lien ou à taper un code pour voir apparaître leurs interlocuteurs et rejoindre la conférence.

Des fonctions qui facilitent la tâche de l'animateur

Vous craignez de ne pas pouvoir «tenir» la réunion par ce que tous les intervenants ne sont pas physiquement présents dans la même pièce ? En réalité, une application de conférence en ligne offre les mêmes garanties de contrôle que n'importe quelle réunion classique. Pour demander la parole, les participants cliquent sur une icône prévue à cet effet ou tapent sur «noms»; exactement comme s'ils levaient la main autour d'une table. C'est alors à l'animateur de distribuer la parole. De même, des fonctions permettent si on le souhaite d'interdire aux participants de s'envoyer des messages entre eux durant la réunion. Et puis, l'image est une garantie à la différence d'une conférence téléphonique ou d'un échange de courriels, la conférence en ligne vous met en position de vérifier que le collaborateur qui se trouve à des centaines de kilomètres de vous est attentif à votre exposé et non occupé à consulter ses courriels ou à traiter son courrier...

Des écrans qui décomplexent les timides

Comment se comporter devant un objectif ? La crainte de la caméra constitue en réalité le principal frein au développement des conférences en ligne. Longtemps en effet, les participants ont eu comme consigne de ne surtout pas brouiller le signal et de préserver la netteté de l'image(...). Aujourd'hui, la plupart des nouveaux outils permettent de se comporter avec le plus grand naturel vis-à-vis de la caméra.(...)

Sachez que plus vous serez expressif et mobile, plus la réunion sera réussie. Comme en «vrai».

D'après la revue «Management» juillet-août 2009

Annexe 11

EXTRAIT DE L'ENTRETIEN INDIVIDUEL DE SAAD HOUSSEIN

Idriss Ali Soultan reçoit Saad Houssein dans son bureau.

I. A. SOULTAN : Bonjour (sourire). Asseyez-vous (ils se serrent la main). Comment allez-vous? Et votre petite famille? J'ai appris la bonne nouvelle pour la naissance de votre petite fille. Vous devez être heureux.

S. H. : (Il s'assoit en face de I. A. SOULTAN) Oui, tout s'est bien passé « Alhamdoulilah ». La famille s'est agrandi,

I. A. SOULTAN : (En proposant un café) : Ça vous fait combien d'enfants ?

S. H. : Trois maintenant. Je crois que c'est un bon chiffre !

I. A. SOULTAN : Votre femme va prendre un peu de repos.

S. H. : Oui, elle souhaite arrêter de travailler pour s'occuper à plein temps des enfants.

I. A. SOULTAN : C'est bien. (Il prend un air sérieux). Bon, nous nous rencontrons aujourd'hui car j'ai une opportunité à vous proposer.

S. H. : Oui, de quoi s'agit-il?

I. A. SOULTAN : Vous avez collaboré avec nos collègues éthiopiens et j'ai eu de très bons retours de votre travail.

S. H. : J'en suis heureux. J'ai moi-même apprécié ces nouveaux contacts.

I. A. SOULTAN : Vous savez que l'une des valeurs de la société est de favoriser la mobilité professionnelle. Nous appartenons tous à une même famille. La collaboration étroite avec l'ensemble des salariés du groupe est un facteur important de succès de notre société. Le travail que vous avez fourni cette année n'a fait que confirmer mon choix en ce qui vous concerne. Nous souhaitons vous proposer un poste de Directeur de l'agence que nous allons ouvrir prochainement à ADDIS ABEBA. Votre rémunération sera bien entendu réévaluée et vous disposerez, à la différence d'aujourd'hui, d'un logement et d'une voiture de fonction. En plus, la société prend en charge les frais de scolarité de vos enfants. C'est une opportunité pour vous de gravir rapidement les échelons. Au bout de 4 ans, vous aurez la possibilité de revenir à Djibouti et d'obtenir un poste à responsabilité au siège.

S. H. : Cette proposition est intéressante. Il faut que j'y réfléchisse et que j'en parle bien sûr avec ma femme. C'est un grand changement pour toute la famille.

I. A. SOULTAN : Oui, bien entendu mais c'est une occasion inespérée. Nous connaissons votre capacité d'adaptation. Nous misons beaucoup sur vous. Et l'Ethiopie est un pays magnifique !!! On ne vous propose pas le Grand Bara! Je vous laisse réfléchir mais attention ne tardez pas, d'autres personnes sont intéressées par le poste.

S. H. : Très bien. Je vais y réfléchir. A bientôt M.SOULTAN. Au revoir.

I. A. SOULTAN : A bientôt. N'hésitez pas si vous avez des questions. Au revoir.